

CHOIX DE L'ACQUEREUR :

En fonction des offres reçues, le choix de l'acquéreur interviendra suivant deux critères :

Le prix (formulaire d'engagement à joindre à cet effet)
Les garanties financières présentées par l'acquéreur.

Il est précisé que le Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège peut à tout moment renoncer à la vente sans qu'aucune indemnité ne soit versée aux candidats.

Les offres (qui comprendront le formulaire et les pièces réclamées en ANNEXE) seront à remettre à l'adresse suivante :

Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège
Direction du patrimoine
BP 90064
09017 FOIX cedex

Date de remise des offres : au plus tard le **jeudi 27 février 2020 à 16h.**

L'enveloppe devra porter les mentions :

« Proposition d'achat »
« adresse du bien concerné »
« Ne pas ouvrir »
« PERSONNEL ET CONFIDENTIEL »

Pièces à joindre obligatoirement :

- Une attestation bancaire précisant que vous disposez des moyens de financiers nécessaires à l'acquisition du bien, avec mention obligatoire du montant de l'engagement.
- Pour les sociétés :
 - Les statuts de la société
 - Les réalisations faites par la société (facultatif)
 - Le dernier bilan et le dernier compte de résultat de la société
- Pour les particuliers :
 - La photocopie recto-verso de la carte d'identité
 - Les trois derniers bulletins de salaires
 - Les deux derniers avis d'imposition
- En l'absence de conditions suspensives : La confirmation écrite qu'aucune condition suspensive (ni prêt bancaire, ni d'autre nature) ne vous sera nécessaire pour l'acquisition du bien précité.
- En cas de conditions suspensives : la liste précise des conditions suspensives.